

QUESTION ORALE DU GROUPE LIS

Dans un contexte de très forte tension démographique, sur la Haute-Savoie et en particulier sur le Bassin annécien et en tenant compte :

- Que les lycées de ce territoire, publics et privés, sont d'ores et déjà tous saturés ! Ainsi à la rentrée de septembre 2021 l'Académie a imposé, en urgence, à tous les établissements de ce territoire, l'ouverture d'une seconde supplémentaire, et alors que les effectifs des classes sont déjà pléthoriques.

-Que le département de Haute-Savoie, anticipant lui, les évolutions démographiques, a lancé un programme de construction de deux collèges sur le bassin de vie annécien : un au nord de l'agglomération, l'autre au sein de celle-ci , et qui devraient ouvrir en septembre 2027.

- Qu'il faut de 6 à 9 ans pour qu'un nouvel établissement voie le jour et , alors que je vous alerte sur ce problème de tension démographique au sein de ce territoire depuis...2017,

force est de constater, monsieur le Président, que vous n'anticipez pas suffisamment les flux démographiques en matière d'investissement, pour la construction de lycées, sur ce bassin de vie !

Nous vous posons donc ici, une fois de plus, la question : comptez-vous enfin envisager et programmer sans délais la construction, sur le bassin annécien, d'un nouvel établissement scolaire ?